

# L'environnement au tribunal : Application des lois canadiennes sur les émissions de GES

**25 et 26 octobre 2018**  
**Université Laval Québec (Québec)**  
**CONFÉRENCIERS**

## **Jamie Benidickson**

Jamie Benidickson enseigne le droit canadien et international de l'environnement, le droit de l'eau, le droit du développement durable et le droit administratif à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa. Ses publications dans ces domaines comprennent : *Environmental Law 5th* (Irwin Law, à paraître) et *The Culture of Flushing : A Social and Legal History of Sewage* » (UBC Press, 2007).

En plus de ces centres d'intérêt universitaires, Jamie a participé activement au processus d'élaboration des politiques publiques grâce à son travail auprès d'un certain nombre de commissions royales et d'enquêtes, y compris la Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada et la Commission d'enquête sur Walkerton. Il a également occupé plusieurs postes administratifs au sein d'organisations professionnelles et universitaires et a récemment agi à titre de directeur de l'Académie de droit de l'environnement de l'UICN.

Ses projets de recherche en cours portent sur les régimes de gouvernance des bassins hydrographiques. *Levelling the Lake : Transboundary Resource Management and the Lake of the Woods Watershed* (UBC Press) sera publié sous peu. Les centres d'intérêt non universitaires de Jamie liés au canot et aux voyages en milieu sauvage ont également mené à un certain nombre de publications, dont *Idleness, Water and A Canoe* (University of Toronto Press, 1997).

## **Nathalie Chalifour, Ph. D.**

Nathalie Chalifour (Ph. D.) est professeure agrégée et codirectrice du Centre for Environmental Law and Global Sustainability de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa. Elle est nommée conjointement à l'Institut de l'environnement où elle enseigne dans une maîtrise interdisciplinaire en durabilité de l'environnement. Le principal domaine de recherche de Nathalie est le droit et la politique de l'environnement, notamment le croisement entre l'environnement, l'économie et la justice sociale. Elle dirige actuellement un projet quinquennal financé par le CRSH sur la justice environnementale dans le domaine du droit et de la politique au Canada. Ses publications portent sur divers sujets, notamment les changements climatiques, la tarification du carbone, la justice environnementale, le droit constitutionnel, les droits de la personne en matière d'environnement, l'économie verte et l'alimentation et l'agriculture durables. Ses articles les plus récents portent sur la constitutionnalité des politiques de tarification du

carbone et des droits garantis par la Charte dans le contexte des changements climatiques. Elle est corédactrice de trois ouvrages internationaux, dont *Energy, Governance and Sustainability* (Edward Elgar, 2016). Nathalie a été élue au Collège de nouveaux chercheurs de la Société royale du Canada en 2018. Elle a obtenu son doctorat en droit à l'Université Stanford et une maîtrise en sciences juridiques, qu'elle a obtenue en tant que boursière de Stanford et titulaire d'une bourse d'études Fulbright.

## **Paule Halley**

Paule Halley, LL.D., LL.M., LL. B., est professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université Laval, où elle enseigne le droit de l'environnement (1994- ). Elle est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit de l'environnement (2002-) et membre du Barreau du Québec (1988-). La professeure Halley est l'auteure de nombreux articles et ouvrages sur le droit de l'environnement et le développement durable et participe aux activités de plusieurs organismes, dont le Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) (Nunavik), l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) et l'Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société (Institut EDS). Son travail et ses réalisations ont été récompensés en 2015 par le Prix Michel-Jurdant en sciences de l'environnement de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), ainsi que par le Prix scientifique de la Francophonie décerné en 2005 par le Conseil scientifique de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et le prix de la « meilleure monographie » de la Fondation du Barreau du Québec en 2003, pour son travail intitulé *Le droit pénal de l'environnement*.

## **Allan Ingelson**

Allan Ingelson est directeur général de l'Institut canadien du droit des ressources et professeur agrégé à la Faculté de droit de l'Université de Calgary. Il est titulaire de diplômes de baccalauréat ès sciences, de doctorat en droit et de maîtrise en droit, et a été admis au Barreau de l'Alberta en 1991. Le professeur Ingelson a publié de nombreux articles dans diverses revues universitaires canadiennes et internationales de droit de l'énergie et de l'environnement, et il est rédacteur en chef du *Canada Energy Law Service*, publié par Carswell (Thomson Reuters). Il a donné des cours sur la réglementation de l'énergie, le droit de l'environnement, le droit pétrolier et gazier, les transactions pétrolières internationales, l'énergie renouvelable et l'évaluation des impacts environnementaux. Il a présenté des exposés sur la réglementation de l'industrie pétrolière et gazière au Canada, aux États-Unis, au Pérou, en République du Congo, en Chine, en Inde, en Équateur, au Brésil, en Colombie, en Norvège et au Qatar. Il fait actuellement partie d'un comité consultatif auprès des représentants du gouvernement et des organismes de réglementation mexicains sur le captage et le stockage du carbone (CSC).

## **Malek Kacem**

Malek Kacem s'est joint au Green Aviation Research and Development Network (GARDN) à titre de

gestionnaire de projet en septembre 2017. Son poste le place au premier plan du processus de surveillance des dix-huit projets de recherche en cours du GARDN, dont trois sont axés sur les biocarburants. En 2015, M. Kacem a obtenu un baccalauréat en commerce de l'Université d'Ottawa. En décembre 2017, il a obtenu un diplôme d'études supérieures en gestion à HEC Montréal.

## **Arlene J. Kwasniak**

Arlene J. Kwasniak, qui détient un baccalauréat ès sciences (Université Eastern Michigan), une maîtrise ès arts (Université Wayne State), un baccalauréat en droit (Université de l'Alberta), une maîtrise en droit (Lewis and Clark, Northwestern School of Law), est professeure émérite de droit, professeure à la Faculté de droit, professeure auxiliaire à la Faculté d'aménagement de l'environnement et agrégée supérieure de recherche à l'Institut canadien du droit des ressources de l'Université de Calgary. Arlene est membre du Barreau de l'Alberta depuis 1981.

Les centres d'intérêt universitaires et professionnels d'Arlene comprennent le droit des terres et des ressources publiques (en particulier l'eau), le droit municipal, les approches intergouvernementales, l'évaluation environnementale, le droit et les changements climatiques, ainsi que les outils juridiques économiques pour atteindre les objectifs de durabilité. Arlene a publié et présenté de nombreuses communications dans ces domaines.

Les ouvrages d'Arlene comprennent *Public Lands and Resources Law in Canada* (2016), avec les professeurs Alastair Lucas et Elaine Hughes, *Alberta Wetlands : A Law and Policy Guide* (première édition en 2001, deuxième édition en 2016), *A Legal Guide to Non-Private Lands in Alberta* (2015), *Reconciling Political and Ecosystem Borders : A Legal Map* (1998), *A Conservation Easement Guide to Alberta* (1997) et *Alberta Public Rangeland Law and Policy* (1993). Arlene a siégé à de nombreux comités de gestion des politiques et des ressources, notamment au North American Instream Flow Council, à l'Alberta Water Council, à la Wetlands Team, au Comité consultatif fédéral de la réglementation sur l'évaluation environnementale et au Alberta Water Management Review Committee. Arlene est une directrice de la seule fiducie de l'eau en Alberta.

Arlene a reçu le Prix du développement durable pour le leadership en enseignement de l'Université de Calgary (2015), le prix Howard Tidswell Memorial pour l'excellence en enseignement (2010-2011) et le prix de reconnaissance pour services juridiques de l'Association du Barreau canadien/Barreau de l'Alberta (2013).

## **Sophie Lavallée**

Sophie Lavallée est avocate et professeure titulaire à la Faculté de droit. Elle se spécialise en droit de l'environnement et en droit de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Admise au Barreau de Québec en 1996, elle agit régulièrement comme consultante dans les domaines du droit de

l'environnement et du droit de l'aménagement du territoire pour des organismes comme l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), qui fait partie de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Sophie Lavallée a publié la 4<sup>e</sup> édition de *La Preuve civile*, avec le professeur Jean-Claude Royer, régulièrement citée par les tribunaux de toutes les instances. Elle a également copublié les trois éditions de la monographie *Droit international de l'environnement*, qui a reçu le prix de la Fondation du Barreau du Québec en 2008. Elle est l'auteure de nombreux articles dans les domaines du droit de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Elle est chercheuse au Centre de la science de la biodiversité du Québec, membre du conseil d'administration de l'Association internationale de droit économique (AIDE) et membre du conseil scientifique de l'Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société (Institut EDS), du programme Écosystèmes et biodiversité du Consortium de recherche Ouranos et de la revue « Liaison-Énergie, Environnement » (LEF) de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD).

### **Marc-Antoine Racicot (présentera les recherches de Sophie Lavallée)**

Marc-Antoine Racicot est un avocat dans la province du Québec et a été admis au Barreau du Québec en septembre 2017. Il complète actuellement son mémoire intitulé « L'effort climatique canadien : entre encadrement réglementaire des mécanismes de tarification du carbone et des autorisations de nouveaux oléoducs : quel équilibre à rechercher? ». Ses champs d'intérêt sont le droit national et international de l'environnement, le renforcement des capacités des pays en voie de développement, les instruments économiques et la protection de l'environnement, les politiques climatiques canadiennes et la préservation de la biodiversité.

Il a gradué de l'Université de Sherbrooke en 2015 (LL.B., M.B.A.) et recevra sa maîtrise en droit avec mémoire (LL.M.) de l'Université Laval d'ici la fin de l'année 2018. Avant ses études de maîtrise, il a effectué son stage du Barreau à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). Ses études en droit international l'ont amené à en Belgique (Université catholique de Louvain), en Lituanie (Université de Vilnius) et au Togo.

### **Jonathan S. Leo**

Jonathan S. Leo est un avocat autorisé à pratiquer le droit dans les tribunaux d'États et fédéraux de Californie. Il est titulaire d'un baccalauréat en sciences politiques avec mineure en russe de l'Université de Californie à Los Angeles (1971) et d'un doctorat de la Gould School of Law de l'Université de Southern California (USC) en 1977.

De 1979 à 1985, il a travaillé au Bureau du procureur de la ville de Los Angeles à titre d'adjoint aux procès d'infractions criminelles, de procureur aux crimes contre l'environnement, de conseiller au Conseil municipal sur les questions environnementales, d'auteur des ordonnances de droit à l'information sur le

stockage souterrain de substances dangereuses et sur les interventions d'urgence et d'avocat chargé de la réglementation et des litiges pour les organismes de délivrance de permis en matière d'environnement et d'utilisation des terres de la ville et du Conseil du patrimoine culturel de celle-ci.

De 1985 à 1998, Jon a travaillé pour le groupe de pratique environnementale du cabinet d'avocats Heller, Ehrman, White & McAuliffe à San Francisco. Il s'est spécialisé dans la conformité à la réglementation sur les déchets dangereux et les matières dangereuses, la délivrance de permis pour les rejets d'eaux usées industrielles par les organismes administratifs étatiques et fédéraux et la consultation juridique pour les clients commerciaux et industriels, la vérification environnementale pour les transactions immobilières et commerciales, et le recouvrement des coûts par Superfund et les litiges en responsabilité délictuelle toxique.

De 1999 à 2013, Jon a travaillé pour la Science Applications International Corporation (SAIC, Inc.) et pour Toeroek Associates, Inc., en tant qu'avocat principal en environnement. Jon a géré divers projets de soutien à l'application du Superfund pour la région IX de l'EPA des États-Unis; a agi comme conseiller juridique spécial sur les mesures fédérales de délivrance de permis environnementaux et d'application de la loi relatives aux mines de charbon de surface dans les Appalaches; et a géré le processus de demande de permis de l'Union Pacific Railroad Company pour moderniser son installation de transbordement de conteneurs intermodaux dans les ports combinés de Los Angeles et de Long Beach.

De 1993 à 2002, Jon a été président du Conseil d'administration de Pacific Environment, une organisation fédérale à but non lucratif qui a travaillé avec des organisations environnementales de l'Extrême-Orient russe et de la Sibérie pour protéger les populations autochtones non slaves et leurs écosystèmes contre l'exploration pétrolière et gazière en mer, l'exploitation forestière boréale, l'exploitation minière industrielle et les activités de pêche.

Depuis 2002, Jon siège au Conseil d'administration et au conseil consultatif des amis du Arava Institute for Environmental Studies, le principal institut universitaire de recherche en environnement au Moyen-Orient, qui donne aux étudiants juifs et arabes israéliens, palestiniens et jordaniens de premier cycle et de deuxième cycle les compétences personnelles et professionnelles nécessaires pour identifier, gérer et résoudre les problèmes transfrontaliers d'environnement et de santé publique.

À l'heure actuelle, Jon agit à titre de coordonnateur des politiques et de conseiller juridique auprès de la Lancaster Hills Alliance, une coalition d'agriculteurs et de propriétaires du sud-est du Nebraska qui s'oppose à l'implantation d'une exploitation d'alimentation de volailles confinées de taille industrielle dans un quartier agricole et résidentiel. Il siège également au Conseil d'administration de l'Interfaith Power & Light du Nebraska, qui travaille avec des congrégations religieuses, des organisations locales et les gouvernements pour lutter contre les changements climatiques en faisant la promotion de la conservation de l'énergie, de l'efficacité énergétique et de l'énergie renouvelable.

## **Peter L'Esperance**

Peter est un associé au cabinet McInnes Cooper d'Halifax. Il se spécialise dans le droit de l'énergie, le droit des sociétés et le droit des organismes de bienfaisance, des organismes sans but lucratif, des entreprises sociales et des entreprises en démarrage. Peter s'efforce de fournir des solutions juridiques pratiques et adaptées fondées sur une compréhension approfondie des besoins de ses clients. Peter est diplômé de la Schulich School of Law de l'Université Dalhousie et de l'Université King's College. Il a reçu de nombreux prix pour ses réalisations universitaires, son leadership et son service communautaire, y compris le Prix William Tetley 2017, le Prix Dalhousie Impact – le Prix de leadership du corps professoral de la Schulich School of Law, le Prix de distinction décerné aux anciens élèves de Dalhousie et le Prix G.O. Forsyth. Peter est l'auteur et le coauteur de plusieurs publications universitaires et spécialisées.

Peter a un solide bilan de leadership environnemental et de service communautaire. Il est le fondateur et le directeur de l'organisme sans but lucratif Solar Schools Canada, qui aide les écoles publiques à mettre au point et à financer des panneaux solaires. Peter a fondé et dirigé le projet Carbon Consultancy, qui a généré 28 500 \$ pour l'installation d'un système de panneaux solaires de 3,44 kW à l'Université Dalhousie en août 2017. Il a également fondé et dirigé le projet Row the South Shore en 2013, ce qui a généré du financement et de la sensibilisation à l'appui du Nova Scotia Nature Trust.

## **Alastair Lucas**

Alastair Lucas, du conseil de la reine, est directeur du programme de maîtrise en développement durable de l'énergie de l'Université de Calgary (SEDV), programme qu'il a cofondé. Il est professeur à la Faculté de droit, dont il a déjà été le doyen, et professeur auxiliaire en aménagement de l'environnement à l'Université de Calgary. Alastair Lucas a été membre par intérim de l'Energy Resources Conservation Board de l'Alberta et directeur général de l'Institut canadien du droit des ressources, où il est maintenant associé. Il s'intéresse principalement à la réglementation de l'énergie et de l'environnement, au droit pétrolier et gazier, au droit administratif et au droit constitutionnel, en particulier le droit comparé de l'environnement et de l'énergie. Il est membre du Barreau de l'Alberta. Son expérience d'enseignement s'étend du programme SEDV (à Calgary et à Quito, en Équateur), au programme de gestion de l'environnement urbain de l'Institut asiatique de technologie de Thaïlande, en passant par la Faculté de droit de l'Université de Copenhague. Il a remporté, notamment, le Prix d'excellence dans la catégorie de la recherche juridique de la Société du Barreau de l'Alberta et de l'Association du Barreau canadien, ainsi que le Prix d'excellence en internationalisation du recteur de l'Université de Calgary.

## **Owen Saunders**

Owen Saunders a été directeur général de l'Institut canadien du droit des ressources de 1989 à 2012. Il est actuellement agrégé supérieur à l'Institut. Il est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en économie de l'Université St. Francis Xavier, un baccalauréat en droit de l'Université Dalhousie et une maîtrise en droit

de l'Université de London (London School of Economics and Political Science). Ses principaux domaines d'intérêt sont les politiques des ressources naturelles, le droit du commerce international, de l'énergie, des eaux transfrontalières et de l'environnement, ainsi que le droit constitutionnel.

## **Sharon Mascher**

Sharon est professeure à la Faculté de droit de l'Université de Calgary. Avant de se joindre à la Faculté de droit, Sharon a occupé des postes universitaires à l'Université de Western Australia, à l'Université Victoria de Wellington (Nouvelle-Zélande) et à l'Université de la Saskatchewan. La recherche de Sharon porte sur les questions juridiques liées au droit des changements climatiques, au droit de l'environnement, au droit des biens et aux lois touchant les peuples autochtones. Ses publications récentes comprennent un article intitulé « *Striving for Equivalency across the Alberta, British Columbia, Ontario and Québec Carbon Pricing Systems : the Pan-Canadian Carbon Pricing Benchmark* » (Politique sur les changements climatiques, 2018) et un article rédigé conjointement intitulé « *Experience with Carbon Taxes and Greenhouse Gas Emissions Trading Systems* » (Forum sur la législation et les politiques environnementales de Duke, à paraître).

## **Jean Piette**

Jean Piette travaille pour le cabinet d'avocats Norton Rose Fulbright Canada. Il compte 46 ans d'expérience en droit de l'environnement et en élaboration de politiques environnementales. Il est président de l'équipe du droit de l'environnement du cabinet. Il est considéré par Chambers comme l'une des deux sommités en droit de l'environnement au Canada. *Best Lawyers* a nommé M. Piette « avocat de l'année » en droit de l'environnement en 2010 et en 2019. Dans sa pratique, il fournit des conseils juridiques et stratégiques sur le droit environnemental québécois, fédéral et international. Il conseille les clients sur les demandes de permis environnementaux, la diligence raisonnable en matière d'environnement pour les transactions commerciales et les questions et stratégies de conformité environnementale. Il aide également des clients dans les domaines du droit minier et de l'aménagement du territoire. M. Piette représente les clients dans les négociations avec les autorités environnementales, dans les litiges environnementaux devant les tribunaux administratifs et judiciaires et dans les transactions privées impliquant des problèmes environnementaux.

Il est membre du Conseil international du droit de l'environnement et a travaillé à une mission de la Banque mondiale pour aider le gouvernement de l'Ouzbékistan à élaborer une loi sur le contrôle des pesticides. Avant de se joindre au cabinet, M. Piette a travaillé successivement pour les Services de protection de l'environnement, le ministère de la Justice et le ministère de l'Environnement du Québec. Il a été avocat général du ministère de l'Environnement de 1974 à 1983 et directeur de l'élaboration des politiques et des affaires intergouvernementales du même ministère de 1983 à 1991. Tout en demeurant avocat chez Norton Rose Fulbright, il a également enseigné le droit de l'environnement dans le

programme de baccalauréat et de maîtrise en droit de l'environnement à l'Université Laval en 2010, 2013 et 2016. Il est actuellement président du conseil d'administration du Conseil patronal de l'environnement du Québec. Il a été nommé « avocat émérite » par le Barreau du Québec en 2013.

## **Fenner Stewart**

D<sup>r</sup> Fenner Stewart est professeur agrégé à l'Université de Calgary. Il détient un doctorat en droit de la Osgoode Hall Law School (Toronto), où il a été professeur auxiliaire pendant quatre ans. Il a également été expert invité à la Columbia Law School (New York), où il a étudié le droit des sociétés et la finance aux États-Unis.

D<sup>r</sup> Stewart s'intéresse tout particulièrement à la production, au transport et à la distribution d'énergie. Il étudie les défis qui se posent à la gouvernance des marchés de l'énergie, notamment la décarbonisation, l'innovation, le nouvel urbanisme, les batailles intergouvernementales concernant les secteurs de compétence, la gestion des risques, les devoirs envers les populations autochtones, la protection de l'environnement et la confiance du public. Ses travaux portent sur les dimensions publiques de la réglementation de l'énergie (comme le fédéralisme énergétique), les dimensions privées (comme la responsabilité des entreprises) et les dimensions publiques-privées (comme la gestion des réseaux de gouvernance des risques).

Parmi les sujets abordés dans ses récentes publications et dans ses recherches actuelles, mentionnons les marchés de la capacité en énergie électrique, la tarification du carbone, le fédéralisme et le transport énergétiques, l'innovation énergétique et les services publics dans les villes intelligentes, la priorité des obligations environnementales dans les procédures de faillite, et l'application de la gestion du risque de sécurité par les entreprises énergétiques dans les pays politiquement instables.

D<sup>r</sup> Stewart enseigne le droit des associations commerciales, le Dentons' International Energy Law Study Tour et le droit pétrolier et gazier dans le cadre du programme de doctorat, ainsi que le séminaire d'études supérieures en théorie juridique, qui est obligatoire pour tous les étudiants de maîtrise en droit menant des thèses. Il a supervisé des documents de recherche et des projets de maîtrise en droit sur de nombreux aspects de la gouvernance énergétique, y compris des sujets portant sur les industries réglementées, la gouvernance d'entreprise, la gestion des risques, le droit des contrats et la gouvernance publique-privée.

## **Hélène Trudeau**

Hélène Trudeau est titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal, d'une maîtrise en droit de l'Université Laval et d'un diplôme d'études supérieures (3<sup>e</sup> cycle) de l'Université de Bordeaux I, en France. Elle est professeure de droit de l'environnement et chercheuse au Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal. Ses recherches portent sur la gestion juridique des problèmes



environnementaux, tant du point de vue du droit international que du droit canadien et québécois. Ses travaux les plus récents portent sur le problème des sols contaminés et des changements climatiques.

## **Isabelle Vachon**

Isabelle Vachon est conseillère principale en politiques législatives à la Division de la gouvernance législative d'Environnement et Changement climatique Canada. Elle a travaillé à diverses initiatives législatives au cours des six dernières années avec le Ministère, notamment en appuyant l'élaboration de la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre* et le Ministère pendant l'examen de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)* par le Parlement en 2016-2017. Isabelle a obtenu un baccalauréat en droit civil de l'Université d'Ottawa en 2007 et une maîtrise en droit international de l'Université de Montréal en 2010.

## **David Wright**

David est professeur adjoint et membre du groupe de recherche en droit des ressources naturelles, de l'énergie et de l'environnement à la Faculté de droit de l'Université de Calgary. Avant sa nomination à titre de professeur, David a occupé des postes au sein du Commissariat à l'environnement et au développement durable du Canada, du Conseil tribal de Gwich'in, du Programme des Nations Unies pour le développement, du gouvernement du Nunavut, du cabinet d'avocats Stewart McKelvey et du Marine and Environmental Law Institute de l'Université Dalhousie. Il est titulaire d'une maîtrise et d'un doctorat en droit de l'Université Dalhousie et d'une maîtrise en droit de l'Université Stanford. Au cours de ses études supérieures à la Faculté de droit de l'Université Stanford, David était titulaire d'une bourse au Stanford Woods Institute for the Environment.